

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1342)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Fourage

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sur le fondement »

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.